

Diagnostic réalisé dans le cadre des 1<sup>ères</sup> Rencontres territoriales économie-emploi-formation (RTEEF) qui se sont déroulées de novembre à décembre 2017. Ces rencontres portaient sur le partage et la compréhension de la situation socio-économique des différents territoires composant la région. Le zonage d'étude s'appuie sur le travail de l'INSEE basé sur un croisement de données relatives à la démographie, l'emploi, le marché du travail et respectant le contour actuel des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

## Une démarche partenariale : un diagnostic co-construit et partagé



## Sommaire

- **Synthèse**
- **Le territoire au sein de la région**
- **Une forte spécialisation industrielle**
- **Des fragilités qui font émerger quatre principaux enjeux**

# Synthèse

## Synthèse

### Points positifs

- Une situation géographique favorable et une bonne accessibilité.
- Un savoir-faire industriel historique.
- Des filières structurées.
- Un territoire d'innovation et de recherche.
- La proximité de la Suisse.

### Enjeux

- La diversification de l'activité économique et innovation.
- Le développement de l'attractivité.
- La régulation du marché du travail.
- La hausse du niveau de formation-qualification des actifs.

Le territoire de Belfort-Montbéliard-Héricourt est intégré à la partie de la région la plus dynamique du point de vue économique et tire profit d'une bonne accessibilité. Le savoir-faire industriel reste son principal atout. L'industrie, structurée en filière (automobile et énergie), génère de l'emploi, de l'activité et dynamise l'économie locale notamment en termes d'innovation et de recherche-développement. Le territoire, qui compte de nombreux travailleurs frontaliers, bénéficie également de la proximité de la Suisse.

Le territoire est très dépendant des cycles de production de l'industrie. La diversification économique est un moyen de limiter ce phénomène de dépendance. Des entreprises répondent à cet enjeu en se tournant vers des secteurs porteurs comme l'aéronautique, le luxe (filières cuir, horlogerie) ou le médical afin de compenser les difficultés cycliques des autres secteurs industriels. En outre, l'ensemble du secteur doit faire face aux enjeux d'innovation liés au numérique et à l'industrie du futur. Le territoire est également dépendant de la santé de l'économie suisse. Cette double dépendance est problématique en cas de ralentissement économique concomitant.

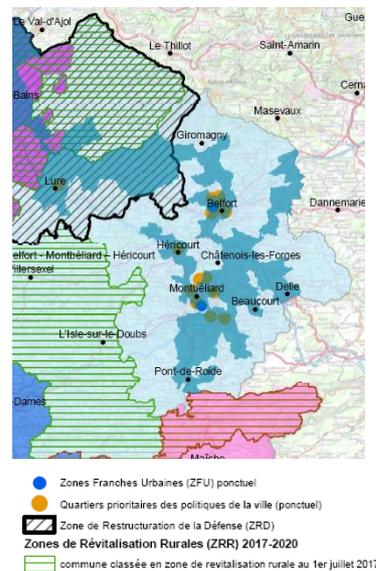
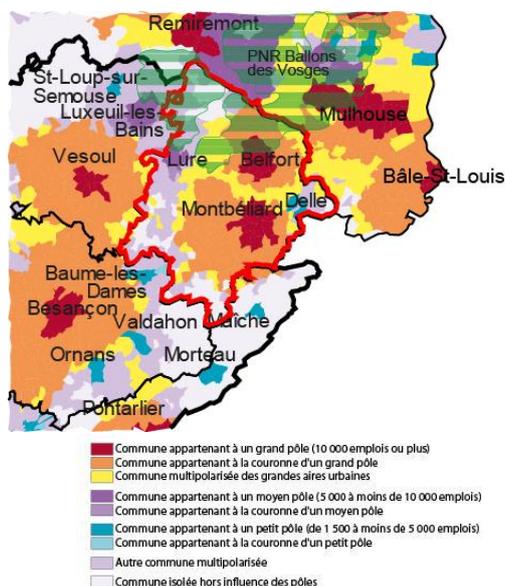
Le marché du travail local est aussi fortement impacté par l'industrie. Il fluctue au rythme du niveau de production des grands groupes et donc des filières industrielles. En période de plein emploi, la main d'œuvre manque et, inversement, en période de ralentissement économique, le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement. Le recrutement se fait principalement via l'intérim avec des flux permanents de personnels entrant et sortant de l'entreprise. La main d'œuvre locale s'adapte à ces phénomènes cycliques ce qui a un impact notamment sur les formations (abandons et refus de formation). La tendance à l'installation dans la précarité dans l'attente de contrats courts se développe.

Parallèlement à ces phénomènes cycliques, les entreprises ont des besoins permanents en personnels qualifiés voire très qualifiés et rencontrent des difficultés pour trouver les candidats localement en raison du plus faible niveau de formation et de qualification de la population et des demandeurs d'emploi qu'en moyenne régionale. Faute de candidats, les recrutements peuvent se porter sur des personnes résidant hors du territoire. L'élévation du niveau de formation-qualification est un enjeu central pour répondre à ce décalage entre besoins en personnels qualifiés et qualification parfois insuffisante de la main d'œuvre locale.

# Le territoire au sein de la région

## Une forte densité de population

- 5 % du territoire régional
- Plus de 370 000 habitants soit 13 % de la population régionale
- 145 habitants / km<sup>2</sup> contre 59 en région
- Près de 140 000 emplois soit 13 % de l'emploi régional



### Note de lecture

La carte, à gauche, permet de situer le territoire et de comprendre la dynamique de l'emploi. Les principaux pôles d'emplois et leur couronne respective sont indiqués (logique de polarisation de l'emploi). Celle de droite représente les aides économiques qui bénéficient aux entreprises du territoire.

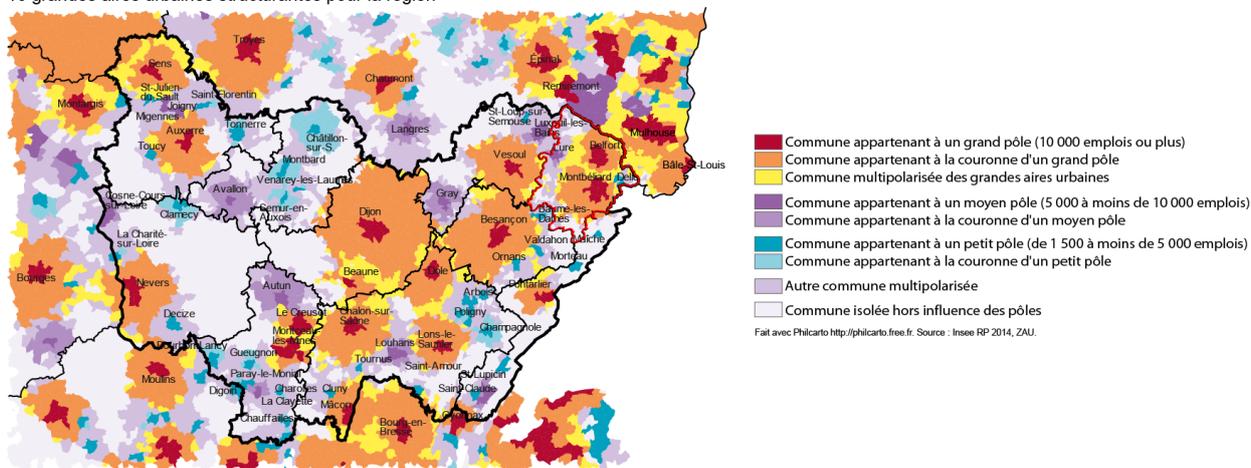
Le territoire affiche la plus forte densité de population de la région. Il est fortement polarisé sur l'Aire urbaine (Belfort-Montbéliard) avec une concentration de l'activité et une continuité du bâti qui s'étend jusqu'en Alsace (Mulhouse). Le territoire comprend toutefois des espaces ruraux au nord et à l'ouest qui souffrent de l'éloignement des services à la population, surtout pour les ménages aux faibles revenus. La mobilité notamment pour accéder à l'emploi ou à la formation n'est pas toujours aisée. En outre, le nord-ouest du territoire fait partie du Parc naturel régional des Ballons des Vosges qui s'étend sur la région Grand Est. Le territoire bénéficie d'aides économiques aux entreprises. Il regroupe 14 quartiers prioritaires de la politique de la ville localisés dans les principales zones urbaines (y compris Lure et Héricourt), deux zones franches urbaines à proximité de Belfort et Montbéliard et des espaces classés en zone de revitalisation rurale au nord et au sud-ouest (Villersexel, L'Isle-sur-le-Doubs). Enfin, le nord-ouest est classé en zone de restructuration de la défense. Sources : Insee, AER.

### Définition

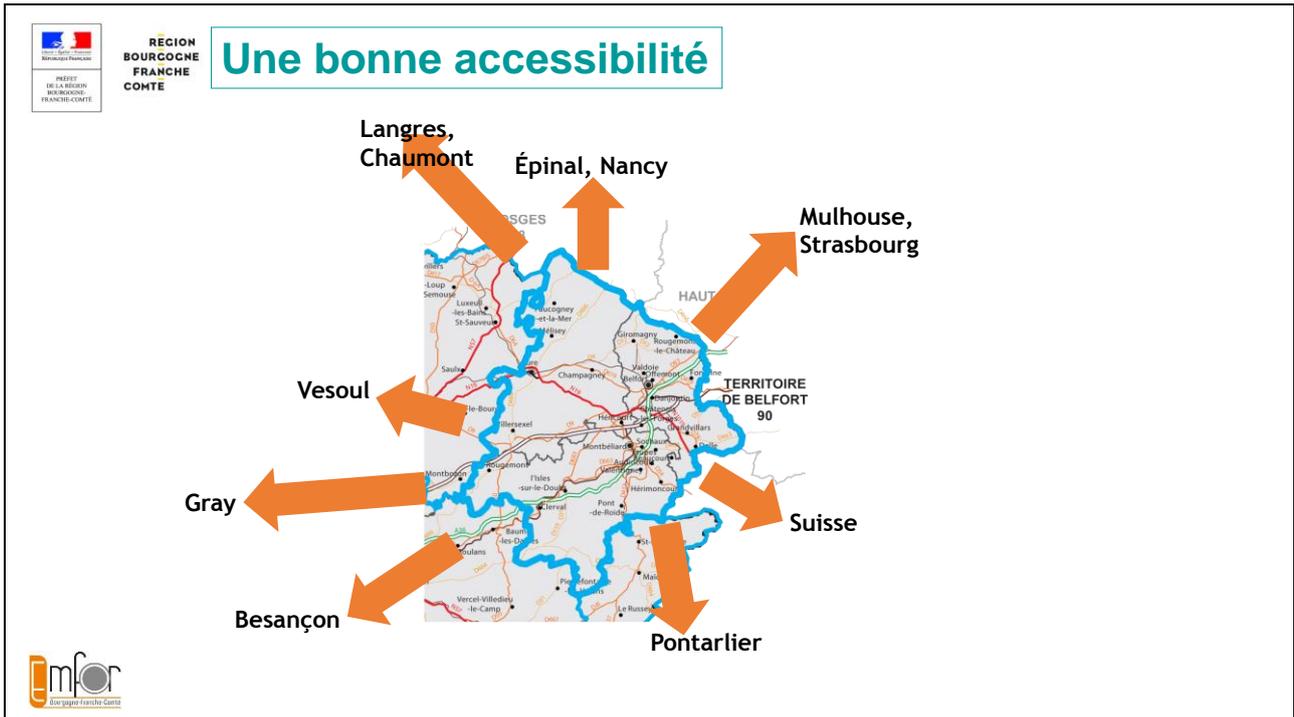
- Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont des parties du territoire français situées en zones rurales et rencontrant des difficultés notamment en matière sociale, économique et démographique. La mise en place de ces zones vise à endiguer le phénomène de désertification qui touche un grand nombre de communes françaises.
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville : à partir du critère de concentration des populations à bas revenus, l'identification de la nouvelle géographie prioritaire s'appuie sur l'utilisation d'une nouvelle méthode développée par l'Insee : le carroyage. Elle consiste à découper le territoire métropolitain en carreaux de 200 mètres de côté puis à y introduire des données statistiques permettant de faire apparaître les concentrations de pauvreté.
- Zones à finalité régionale : l'État et les collectivités locales pourront allouer aux entreprises des aides à l'investissement et à la création d'emploi.
- Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants : taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes, potentiel fiscal par habitant. Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.
- Zone de restructuration de la défense : dispositif d'exonération sociale tendant au développement économique des territoires concernés par le redéploiement des armées.

## Une forte densité de population

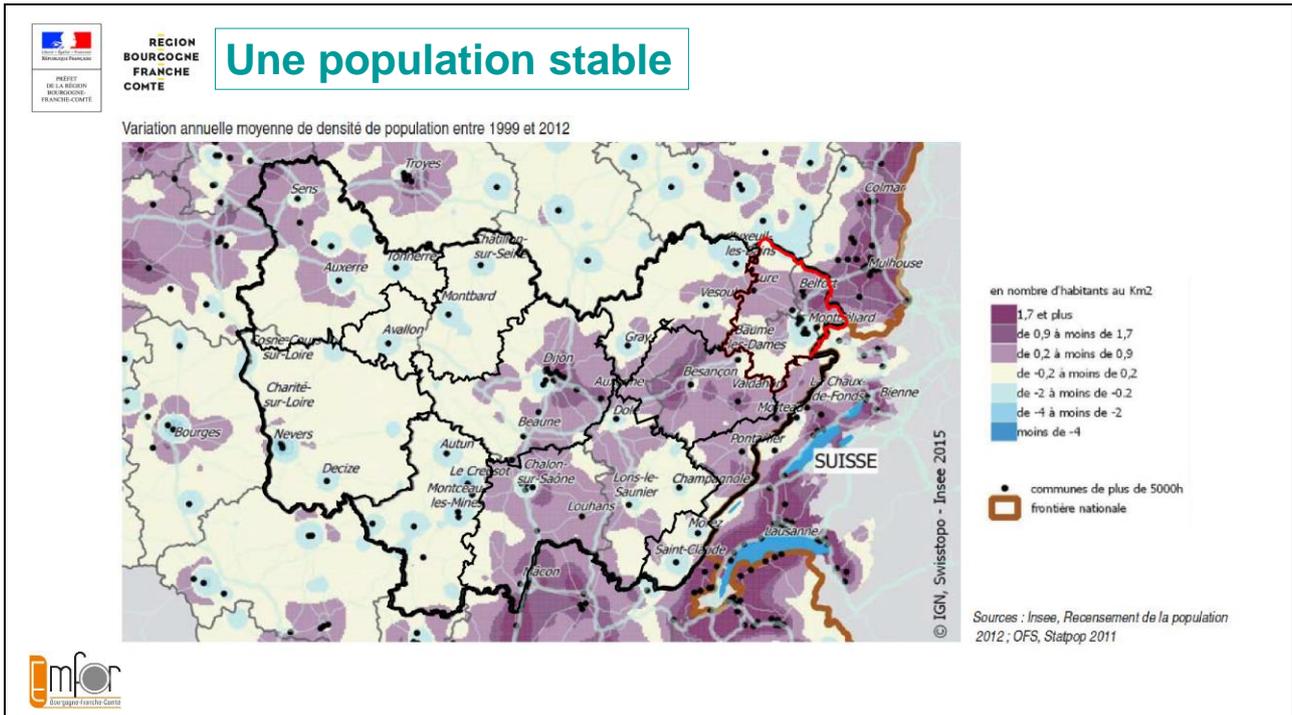
16 grandes aires urbaines structurantes pour la région



Le territoire de Belfort-Montbéliard-Héricourt se situe dans la partie de la région la plus peuplée et la plus dynamique en termes d'emplois (à proximité de l'axe Dijon-Mâcon à l'ouest et sur l'axe Dijon-Besançon-Mulhouse). La proximité de la Suisse a un impact important à l'est du territoire notamment en termes de mobilité.



Le territoire est globalement bien doté en voies de communication : autoroute, LGV et aéroport de Bâle-Mulhouse à proximité.



La population a légèrement augmenté au cours des 25 dernières années malgré une stagnation sur les 5 dernières années. Les projections de population de l'Insee confirment cette tendance à la stabilisation de la population dans les années à venir. Elle s'explique par un déficit d'attractivité compensé par un solde naturel positif, la population du territoire étant plus jeune qu'en région. Le territoire est toutefois touché par le vieillissement de sa population et de manière plus soutenue qu'au plan régional.

Les évolutions sont contrastées à l'échelle infra-territoriale. Des territoires perdent des habitants : agglomération de Montbéliard, territoires ruraux du nord et de sud. D'autres en gagnent : agglomération de Belfort, territoires le long de l'axe Montbéliard-Belfort-Lure.

# Une forte spécialisation industrielle une dépendance aux grands établissements implantés sur le territoire mais aussi à l'économie suisse

## Spécificité : un territoire de savoir-faire industriel

- **La filière automobile** (constructeur, équipementiers, sous-traitants et pôle de compétitivité Véhicule du futur), **filière énergie**, métallurgie, bureaux d'études...
- La présence de **grands groupes** (PSA, General Electric, Alstom, Flex N Gate...) mais également **d'activités de niche** très dynamiques (luxe et notamment cuir en lien avec une offre de formation spécialisée).
- L'importance de la fonction recherche et développement privée.

Le territoire est l'un des plus industriels de la région : 24,5 % de l'emploi dans l'industrie. À un niveau infra-territorial, la proportion de l'industrie est toutefois inférieure sur le Territoire de Belfort du fait de son statut de préfecture de département et de la part importante d'emplois publics.

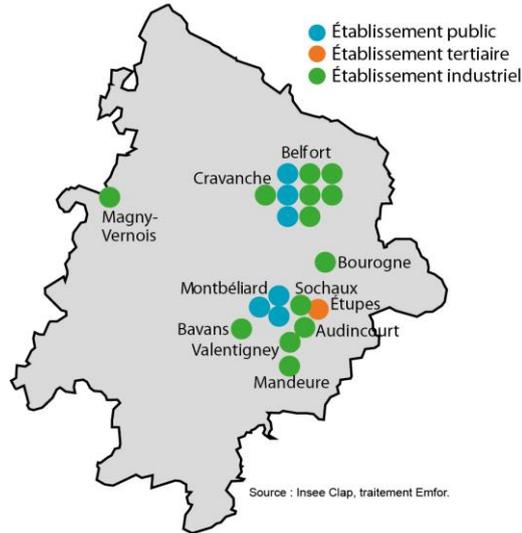
Les grands groupes industriels (PSA et General Electric notamment) structurent l'activité du territoire avec la présence de prestataires, sous-traitants et équipementiers. Il en découle une spécialisation importante avec un savoir-faire mondialement reconnu structuré en filières (filière automobile et filière énergie) et une forte concentration des emplois (un tiers des emplois du territoire est concentré dans les 10 principaux employeurs contre 18 % en moyenne régionale). Le territoire a un important passé industriel et une forte capacité d'innovation. L'une de ses spécificités est la fonction recherche et développement privée avec des centres de recherche comme le centre mondial de recherche de General Electric basé à Belfort. Des entreprises viennent s'implanter pour bénéficier de ce savoir-faire (par exemple, des entreprises travaillant pour le luxe même si le nombre d'emplois générés reste encore modéré).

Le dynamisme de la filière automobile est également porté par le Pôle de compétitivité Véhicule du futur en lien avec l'Alsace. En outre, la partie nord-est du territoire fait partie du zonage recherche et développement du Pôle de compétitivité des Microtechniques.

Sources : Insee RP, Direccte, AER.

## Spécificité : un territoire de savoir-faire industriel

Les 20 établissements les plus importants en effectif



La cartographie des établissements les plus importants en termes d'effectifs met en avant la forte industrialisation du territoire. En effet, 13 des 20 plus grands établissements relèvent de l'industrie. La concentration de l'activité dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard apparaît nettement.

## Spécificité : l'importance de la sphère productive

- 42 % des emplois dans la sphère productive.
- Un quart des emplois sont industriels.
- Une forte part d'ouvriers mais aussi de cadres et professions intellectuelles supérieures.
- Un fort recours à l'intérim.
- Une économie présentielle peu développée par rapport au potentiel.

Le poids de l'industrie se vérifie au regard de l'importance de la sphère productive : 42 % des postes, soit 8 points de plus qu'en région. De plus, de nombreux emplois tertiaires sont en lien direct avec l'industrie du fait de l'externalisation des activités de services des entreprises. Le recours important au travail intérimaire, dont le secteur de l'industrie est le principal utilisateur, est une caractéristique marquante du territoire et affiche une progression. En contrepartie, l'économie présentielle est peu développée par rapport au potentiel essentiellement du fait des revenus assez faibles de la population.

L'agriculture est peu présente sur le territoire. Il s'agit d'une agriculture péri-urbaine qui s'inscrit dans une dynamique de développement de circuits courts. Le secteur se structure autour de la polyculture et du poly-élevage avec des difficultés liées à l'urbanisation et au morcellement parcellaire.

### Définition

Sphère présentielle – sphère productive : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Sources : Insee, Direccte, Draaf.

## Spécificité : le travail frontalier

- **Plus de 6 000 personnes résidant sur le territoire travaillent en Suisse** : Delle et ses environs sont principalement concernés.

→ Développement d'entreprises suisses à proximité de la frontière, dans la canton du Jura (Boncourt, Porrentruy et Delémont).

Sur les 34 000 travailleurs frontaliers de la région, 17 % résident dans le territoire, soit plus de 6 000 personnes. Les navettes quotidiennes sont facilitées par l'autoroute Transjurane (A16) et la future ligne ferroviaire Belfort-Delle devrait faciliter la mobilité des salariés français vers la Suisse (fin 2018).

Sources : Insee, Direccte, AER.

## Des fragilités qui font émerger quatre principaux enjeux

## Enjeu : la diversification de l'activité économique et l'innovation

- **Une très forte dépendance à l'activité économique et aux décisions stratégiques des grands groupes industriels.**

→ Un impact immédiat sur l'ensemble des emplois

→ Un fort recours à l'intérim en phase de reprise d'activité

→ Une politique d'externalisation des fonctions connexes.

- **Une dépendance aux entreprises suisses.**

→ Un impact immédiat sur les travailleurs frontaliers.

**Problèmes aggravés lorsque les difficultés cycliques des différentes filières sont concomitantes.**

La très forte dépendance de l'ensemble du territoire à l'activité économique et aux décisions stratégiques des groupes industriels se traduit notamment par des cycles de production, plutôt courts, qui ont pour conséquences une propension de plus en plus forte au recours à l'intérim et une inscription des personnes les moins qualifiées dans une logique de précarité (emplois de courte durée). Pour limiter ce phénomène de dépendance, certaines entreprises ont fait le choix de diversifier leur activité en se tournant vers des secteurs porteurs comme l'aéronautique, le luxe ou le médical. Cette tendance permet de compenser les difficultés cycliques des secteurs industriels emblématiques du territoire soumis à une vive concurrence internationale. Les entreprises doivent, par ailleurs, faire face aux enjeux d'innovation liés au numérique et à l'industrie du futur. Un manque d'offre de services informatiques et numériques est observé sur le territoire ce qui peut présenter une piste de diversification. Les opportunités dans la filière cuir et l'horlogerie apparaissent également comme des voies potentielles de diversification.

La dépendance à l'activité des entreprises suisses a des conséquences directes sur les travailleurs frontaliers en cas de ralentissement économique. Ils sont particulièrement exposés aux risques de licenciement. Leur indemnisation par Pôle emploi est élevée (salaires élevés) et leur retour à l'emploi ailleurs qu'en Suisse est difficile au regard des écarts de salaires et de l'endettement des ménages à hauteur des rémunérations pratiquées en Suisse.

Cette double dépendance est encore plus problématique quand les difficultés cycliques de l'industrie française et suisse sont concomitantes.

Sources : Direccte, AER, Urssaf.

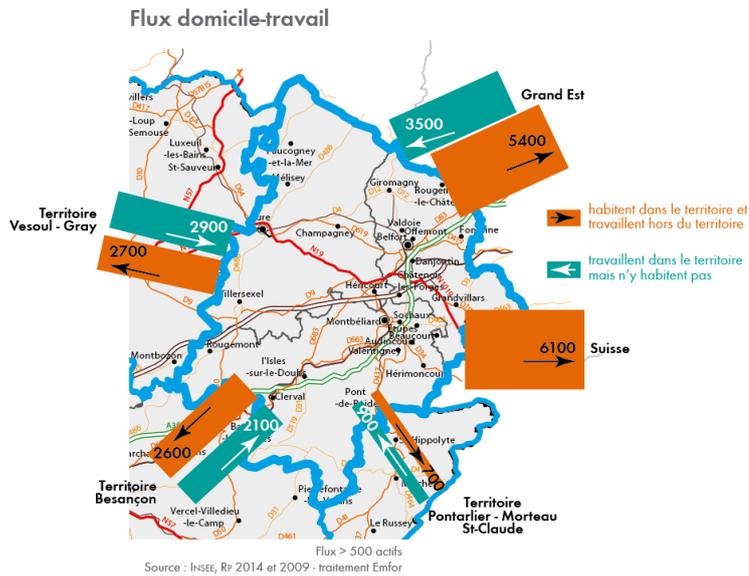
## Enjeu : l'attractivité du territoire

- **Une faible attractivité résidentielle du territoire :**
  - Solde migratoire négatif (c'est le solde naturel qui explique la stabilité de la population)
  - Solde des navettes domicile-travail négatif.
- **Même s'il est en légère augmentation sur les derniers trimestres, stable sur la période récente, l'emploi a diminué sur le territoire de manière plus marquée que sur la région.**  
La part d'emplois dans l'industrie diminue de façon accentuée.
- **Des projections de population active à l'horizon 2042 négatives.**

L'attractivité est un enjeu central pour le territoire. Ce constat se vérifie du point de vue résidentiel au regard de l'évolution de la population notamment du solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées sur le territoire). Il vaut aussi au niveau économique. D'une part, les actifs qui quittent le territoire quotidiennement pour travailler sont plus nombreux que les actifs entrants. D'autre part, le territoire a connu plus de destructions d'emplois suite aux crises économiques successives qu'en moyenne régionale notamment dans l'industrie. La situation est toutefois plus favorable sur le court terme avec la reprise de l'activité et de l'emploi y compris dans l'industrie principalement via l'emploi intérimaire.

Sources : Insee, Acoss.

## Enjeu : l'attractivité du territoire



Les navettes domicile-travail indiquent des échanges déficitaires avec la Suisse, la région Grand Est et Besançon. Ils sont plus équilibrés avec Vesoul-Gray et Morteau-Pontarlier. Globalement, les sorties quotidiennes du territoire pour travailler sont plus nombreuses que les entrées. Parmi les sortants, les ouvriers sont plus représentés en lien avec l'importance du travail frontalier. Parmi les entrants, ce sont les cadres et les professions intermédiaires qui sont davantage représentés notamment dans l'industrie.

## Enjeu : la régulation du marché du travail

- Un marché du travail fluctuant au rythme du niveau de production des groupes et donc des filières.
- Des modes de recrutement basés sur l'intérim.
- Une main d'œuvre locale qui s'adapte au fonctionnement.
- Parallèlement, des besoins en personnel plutôt qualifié.

Le marché du travail fluctue au rythme du niveau de production des groupes et donc des filières industrielles. Ce phénomène est typique du bassin d'emploi de Montbéliard et a tendance à s'étendre à celui de Belfort. En période de plein emploi, la main d'œuvre manque et, inversement, en période de ralentissement économique, le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement. Le recrutement se fait principalement via l'intérim avec des flux permanents de personnels entrant et sortant de l'entreprise. Il existe d'importants besoins chez PSA pour des postes sur les chaînes de production avec une priorité donnée au savoir-être. Les sous-traitants ont également des besoins en personnels. Les recrutements s'appuient maintenant plus souvent sur des mises en situation que sur la prise en compte du niveau de formation initiale. La main d'œuvre locale s'adapte à ces phénomènes cycliques ce qui a un impact notamment sur les formations, certains arrêtent une formation en cours pour travailler, d'autres préfèrent ne pas suivre de formation dans l'attente d'un rebond de l'activité. La tendance à l'installation dans la précarité dans l'attente de contrats courts se développe.

Parallèlement à ces phénomènes cycliques, les entreprises ont des besoins permanents en personnels qualifiés voire très qualifiés.

Sources : Direccte, Pôle emploi, Conseil régional.

## Enjeu : l'augmentation du niveau de formation des actifs

- **Un niveau de formation et de qualification plus faible** qu'en région pour les actifs en emploi et les demandeurs d'emploi.
  - Un taux de chômage plus élevé sur ce territoire mais en diminution.
  - Des offres d'emploi qualifiées pas toujours pourvues et proportionnellement plus nombreuses du fait de l'évolution des métiers/compétences.
  - Des recrutements de personnes ne résidant pas sur le territoire.
- **Une offre de formation initiale complète** (générale, professionnelle, apprentissage pour tous niveaux), offre universitaire. Écoles d'ingénieurs : UTBM.



L'élévation du niveau de formation de la population est un enjeu important pour le territoire en particulier pour les demandeurs d'emploi. Les employeurs rencontrent des difficultés pour trouver des candidats qualifiés au niveau local. Faute de candidats, les recrutements se portent sur des personnes résidant hors du territoire.

Des spécificités sont observées au sein du territoire. Dans le bassin de Lure, la proportion de chômeurs de longue durée (depuis plus d'un an) est élevée. Le chômage de longue durée touche fortement les demandeurs d'emploi peu mobiles. En effet, peu d'offres d'emploi sont enregistrées localement et de très nombreux actifs travaillent sur les bassins de Montbéliard et Belfort. La plus grande concentration qu'en moyenne régionale des demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est une autre particularité du territoire (17 % des demandeurs d'emploi du territoire contre 10 % en région).

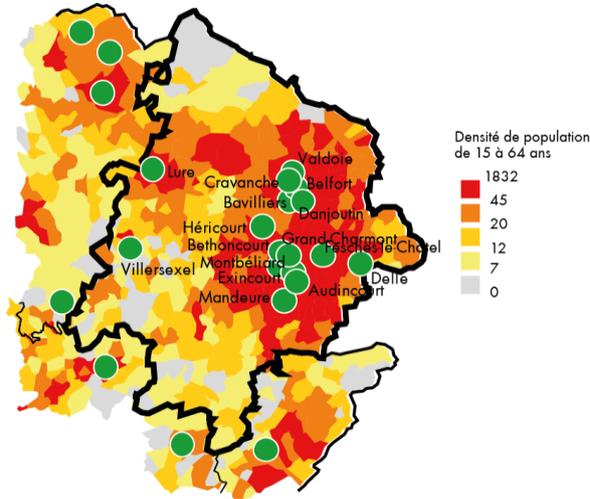
### Définition

Niveau de formation au sens du RP de l'Insee : diplôme le plus élevé obtenu des personnes non scolarisées.

Sources : Direccte, Pôle emploi, Insee.

## Les lieux de certification

Les lieux dispensant des formations certifiantes initiales et conventionnées



Source : INSEE Recensement de la population 2014  
 Établissement de formation initiale professionnelle : Rectorat, DRAAF, Conseil Régional, Université, DREES 2016-2017  
 Lieu de formation conventionnée et certifiante : Base Offre de formation Emfor BFC 2017



### Note de lecture

Les lieux de formation qui permettent d'accéder à une certification (formation professionnelle initiale élèves et apprentis, formation continue conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi) et la densité de population (15-64 ans) sont représentés sur cette carte. Un cercle vert signifie qu'au moins une formation mène à une certification.

La logique de centralité sur l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard se vérifie. Globalement, le lien entre densité de population et accès à la certification est facilement lisible : plus la densité de population est élevée, plus il est probable qu'il existe un lieu menant à une certification.

## Les formations par niveau (formation pro initiale, année terminale)

### Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation

	I (Bac +5 et +)	II (Bac +3 et +4)	III (Bac +2)	IV (Bac)	V (CAP)	Effectif total
CA Grand Belfort	9%	10%	36%	29%	16%	1 816
CA Pays de Montbéliard	10%	15%	28%	26%	20%	1 903
CC du Pays de Lure	0%	0%	35%	59%	6%	188
CC du Pays de Villersexel	0%	0%	0%	0%	100%	27
CC du Pays d'Héricourt	0%	0%	50%	50%	0%	56
CC du Sud Territoire	0%	0%	0%	67%	33%	72
<b>BMH</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>	<b>32%</b>	<b>30%</b>	<b>18%</b>	<b>4 062</b>
Région	13%	9%	25%	31%	21%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017



#### Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation - Élèves et apprentis en année terminale. Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

La particularité du territoire réside dans l'importance des effectifs dans l'enseignement supérieur (Bac +2, +3 et +4) en lien avec l'offre universitaire existante. L'accès à un 1<sup>er</sup> niveau de certification (CAP ou Bac) est possible sur l'ensemble du territoire globalement. Pour l'enseignement supérieur de niveaux Bac +3 à Bac +5, l'accès à la formation se localise essentiellement dans les agglomérations de Belfort et de Montbéliard (offre universitaire et école d'ingénieurs).

## Les domaines de formation (formation pro initiale, année terminale)

### Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA Grand Belfort	10%	4%	29%	55%	2%	1 816
CA Pays de Montbéliard	0%	1%	32%	63%	5%	1 903
CC du Pays de Lure	0%	0%	36%	64%	0%	188
CC du Pays de Villersexel	0%	0%	0%	100%	0%	27
CC du Pays d'Héricourt	0%	0%	100%	0%	0%	56
CC du Sud Territoire	0%	21%	43%	36%	0%	72
<b>BMH</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>32%</b>	<b>58%</b>	<b>3%</b>	<b>4 062</b>
Région	8%	6%	29%	52%	5%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017

#### Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation - Élèves et apprentis en année terminale.

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : formation générale : master général physique, chimie, français...

Services : commerce-vente, santé, comptabilité-gestion, informatique, santé, travail social...

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

L'ensemble des domaines de formation est proposé sur le territoire : plus de la moitié dans les services puis, par ordre décroissant, dans l'industrie, l'agriculture et le bâtiment. Par rapport à la moyenne régionale, les formés dans l'industrie et les services sont proportionnellement plus nombreux. Des spécificités sont observées au sein du territoire. Le domaine de l'agriculture est plus représenté dans l'agglomération de Belfort, le BTP dans la communauté de communes du Sud Territoire, l'industrie dans les communautés de communes de Montbéliard, Lure, Héricourt et du Sud Territoire. Le domaine des services est très présent dans la communauté de communes de Villersexel.

## Les formations par niveau (formation continue conventionnée, nombre de places)

### Formation continue certifiante et conventionnée par niveau de formation

	Niveau I (Master 2 et certifications supérieures)	Niveau II (Bac + 3 et 4)	Niveau III (Bac + 2)	Niveau IV (Bac)	Niveau V (CAP)	Sans niveau spécifique	Effectif total
CA Grand Belfort	0%	12%	15%	17%	50%	6%	720
CA Pays de Montbéliard	0%	2%	0%	7%	20%	71%	1 296
CC du Pays de Lure	0%	0%	22%	0%	78%	0%	45
CC du Pays d'Héricourt	0%	0%	0%	32%	68%	0%	38
CC du Sud Territoire	0%	0%	0%	0%	100%	0%	14
<b>BMH</b>	<b>0%</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>	<b>33%</b>	<b>45%</b>	<b>2 113</b>
Région	0%	15%	6%	14%	43%	21%	

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017



#### Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par niveau de formation (nombre de places).

Sans niveau : CACES, FIMO, CQP, autres habilitations...

Niveau II : DE infirmières, masseurs-kinés.

Niveau III : Titres professionnels gestionnaire de paie, assistant de direction, technicien supérieur de maintenance industrielle, designer web...

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

En formation continue, un 1<sup>er</sup> niveau de qualification (CAP et Bac) est accessible sur quasiment l'ensemble du territoire. Pour les niveaux supérieurs, les formations sont localisées dans les agglomérations de Belfort et de Montbéliard et dans la communauté de communes de Lure. Des places en formation sans niveau spécifique (CACES, FIMO, CQP, autres habilitations...) sont davantage proposées qu'en région notamment dans l'agglomération de Montbéliard. L'importance du secteur industriel est un élément explicatif de ce constat.

## Les domaines de formation (formation continue conventionnée, nombre de places)

### Formation continue certifiante et conventionnée par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA Grand Belfort	6%	9%	20%	62%	2%	720
CA Pays de Montbéliard	0%	4%	6%	85%	5%	1 296
CC du Pays de Lure	0%	0%	38%	62%	0%	45
CC du Pays d'Héricourt	0%	0%	0%	100%	0%	38
CC du Sud Territoire	0%	0%	100%	0%	0%	14
<b>BMH</b>	<b>2%</b>	<b>6%</b>	<b>12%</b>	<b>77%</b>	<b>4%</b>	<b>2 113</b>
Région	6%	6%	14%	71%	3%	

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017



#### Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par domaine de formation (nombre de places).

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : français langue étrangère.

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

Plus des trois quarts des places conventionnées concernent le domaine des services (dont les CACES). Cette tendance est encore plus soutenue pour l'agglomération de Montbéliard et la communauté de communes d'Héricourt. Dans l'agglomération de Belfort, les communautés de communes de Lure et du Sud Territoire, les proportions de places de formation dans l'industrie sont plus fortes.